

AVIS D'ENQUETE

COMMUNE DE DULLY

Projet de décision de classement

protégeant

le Château de Dully, ECA 31, ses dépendances et aménagements extérieurs, dont bassin et fontaines, ECA 32 et 33, ainsi que les parcelles 13 et 15

Conformément aux articles 7 et 27 de la loi du 30 novembre 2021 sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine soumet à l'enquête publique le projet de décision de classement protégeant et conservant le Château de Dully, ECA 31, ses dépendances et aménagements extérieurs, dont bassin et fontaines, ECA 32 et 33, ainsi que les parcelles 13 et 15.

Les pièces relatives à cette décision de classement sont déposées au Greffe municipal de la commune de Dully du 17 septembre 2025 au 16 octobre 2025, inclusivement, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les observations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par écrit au Greffe municipal de la commune de Dully dans le délai indiqué.

La Cheffe du département

Isabelle Moret
Conseillère d'Etat